



Procès-verbal

Assemblée annuelle de parents de l'école À l'Orée-des-Bois

Date: Jeudi, 10 septembre, 18h00

1. Mot de bienvenue de la direction et présentation des directions

2. Adoption de l'ordre du jour :

a) Adopté par Mme Evelyne Duplessis-Morin

3. Équipe-école 2026-2027 : 494 élèves, environ 70 membres du personnel

a) Rôles et fonctions du conseil d'établissement : présentation

- Lieu décisionnel pour les orientations de l'école et leur mise en application
- Lieu d'expression des parents
 - L'encadrement et le code de vie
 - Le budget
 - La liste des effets scolaires
 - Les sorties éducatives
 - Tout ce qui peut améliorer le fonctionnement de l'école.

b) Rôle du comité de parent : présentation

- Le comité de parents au niveau du centre de services scolaire réunit un représentant de chaque école, élu par l'assemblée des parents.
- Lieu d'expression des parents
 - Représente les intérêts, les attentes et les besoins des parents auprès du centre de services scolaire.
 - Donne son avis sur toutes questions et sur tout sujet propre à améliorer le fonctionnement du centre de services scolaire.
 - Source d'informations et de partage d'idées.

Pour faire partie du CA, seules les personnes siégeant au CÉ et représentant au comité de parents de leur école peuvent être candidats.

4. Présentation du power point avec élection pour le CÉ (3 postes)

a) **Postes au conseil d'établissement :** Il y a deux postes en élection pour un mandat de 2 ans.

b) Composition du conseil d'établissement 2026-2027 :

- 5 à 6 parents élus (mandat de 2 ans)
- 4 enseignants (nommés en AG)
- 1 membre du personnel de soutien

- 1 membre du personnel SDG
- 2 membres de la communauté (facultatif)
- Fréquence des rencontres → Au moins 5 rencontres par année.

c) Adoption de la procédure d'élection

- Adopté par : Mme Anne-Marie Morin

d) Présidence d'élection : Mme Anne-Marie Morin

e) Mise en candidature :

- Mme Evelyne Duplessis-Morin
- Mme Laurie De L'Étoile
- Mme Karine Grenier

Puisque nous avons le bon nombre de candidatures pour les postes vacants, nous n'avons pas besoin d'élection et les gens sont donc élus.

5. **Élection (élection du représentant au comité de parents) :** Mme Karine Grenier

6. **Varia :**

a) Date de la 1^{ère} rencontre du CÉ : 13 octobre 18h30

7. **Levée de l'assemblée à 18h19.**